

# Le courant vert!

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2001)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-643362>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Qu'est-ce que le courant vert?

Il existe diverses interprétations de la notion de courant vert. Une chose est sûre: il s'agit d'une électricité provenant d'agents énergétiques respectueux de l'environnement – donc qui polluent un minimum notre milieu (sol, eau, air) tout en ménageant le plus possible les ressources (matières premières) et le paysage.

Partant de cette définition, le courant vert provient exclusivement d'énergies renouvelables: soleil, biomasse, chaleur du sol, vent et eau. Si l'on y regarde de plus près, les modes de production de ces formes d'énergies naturelles ne sont pas toutes équivalentes, comme les bilans écologiques en témoignent. Les installations d'exploitation des énergies solaire, éolienne ou géothermique sont relativement récentes. Elles répondent aux exigences légales actuelles en matière de protection de l'environnement. On possède davantage de données sur les centrales hydrauliques, ce qui permet de constater qu'un nombre important d'entre elles ne sont pas conformes aux nouvelles dispositions qui régissent la protection des cours d'eau (débit résiduel, etc.). En revanche, il est encoura-

geant de voir s'accroître le nombre de centrales hydrauliques qui non seulement remplissent les normes légales, mais qui ont aussi pris des dispositions supplémentaires pour protéger l'environnement, créant ainsi une plus-value écologique de portée essentiellement locale (échelles à poissons, rives restituées à la nature, mesures visant au maintien de la santé des cours d'eau dans la région concernée, etc.).

Pour se faire une idée de la provenance de l'électricité, les consommateurs peuvent maintenant se référer à des labels. Ces labels se fondent sur la certification des installations de production, définie en fonction de l'impact écologique. C'est ainsi qu'en Suisse on différencie (grâce notamment aux labels *naturmade* et TÜV (Association de contrôle technique) l'électricité provenant d'énergies renouvelables du courant vert au sens strict du terme. Le client peut donc identifier les caractéristiques écologiques de telle ou telle catégorie d'électricité, ce qui ne fait que faciliter son choix.

Hans-Ulrich Schärer  
Chef de Section Energies renouvelables, OFEN

## Le courant vert!

«La possibilité pour chacun de contribuer à une énergie propre»

### Pourquoi du courant vert?

On constate aujourd'hui que le nouveau marché de l'électricité tend à évoluer vers des produits sur mesure qui répondent aux souhaits des consommateurs. L'offre des distributeurs qui comprenait par exemple des concepts tarifaires favorisant la consommation pendant les heures creuses s'étoffe de nouveaux produits valorisant la qualité de l'énergie vendue. Le courant vert est un label certifiant une énergie propre en garantissant son origine. Il désigne l'électricité produite à partir des sources d'énergies renouvelables ne portant pas atteinte à l'environnement. En Suisse, le courant vert proposé provient principalement des technologies utilisant le rayonnement solaire ou la force du vent, sans production de gaz à effet de serre, ni atteinte aux réserves énergétiques. Le concept du label a pour objectif de favoriser la construction d'installations de production d'électricité utilisant les sources renouvelables. Il offre la possibilité aux consommateurs de contribuer à ce développement en leur permettant de souscrire à du courant vert. Concrètement, les ménages et les entreprises peuvent substituer une partie de leur consommation d'électricité «traditionnelle» par du courant de provenance solaire ou éolienne, garanti d'origine. Ce faisant, ils encouragent le développement de l'ensemble des énergies renouvelables, principalement par la construction de nouvelles centrales de production d'électricité.

### Le potentiel des énergies renouvelables

Aujourd'hui, le courant consommé en Suisse est en majorité de l'électricité d'origine hydroélectrique (60%) et nucléaire (40%). Le potentiel des nouvelles énergies renouvelables comme l'énergie solaire et l'énergie éolienne est encore sous exploité et ne représente que 0,1% de la production.

L'énergie solaire est abondante et quasi inépuisable. Le rayonnement atteignant le sol avoisine 10 000 fois la puissance moyenne consommée par les êtres humains. Il suffirait, de capter cette énergie pendant une heure pour couvrir l'ensemble de nos besoins annuels. En Suisse, chaque m<sup>2</sup> de panneau solaire fournit environ 120 kWh par année. En installant, par exemple, des panneaux solaires sur toutes les toitures plates, 20% de la consommation électrique du pays serait couverte par de l'énergie solaire.

Aujourd'hui, la puissance installée est de 13 MW, et la production annuelle d'électricité avoisine 13 GWh.

### Eoliennes

Les éoliennes produisent de l'énergie grâce à la force du vent, une ressource naturelle, inépuisable et indigène. En Suisse, l'implantation des éoliennes est en pleine croissance. A ce jour, on trouve un grand parc d'éo-



liennes situé à Mont-Crosin (St-Imier, Jura bernois), site qui ne cesse de se développer, ainsi qu'une dizaine d'autres centrales éoliennes. Dans l'Arc jurassien, des études ont permis de mettre en évidence des sites appropriés et satisfaisant à des critères tels que condition du vent, impact sur l'environnement, impact visuel, bruit, accessibilité, etc. La puissance installée, aujourd'hui, s'élève à 3,2 MW et la production avoisine 3,2 GWh par année.

### Un secteur en pleine croissance

Le marché du courant vert est en pleine extension! Depuis sa création aux Etats-Unis en 1993, le concept s'est rapidement développé dans de nombreux pays. Il est déjà très répandu en Europe, notamment en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Scandinavie.

En Suisse, la première bourse solaire a été lancée à Zürich en 1997. Aujourd'hui, plus de 100 entreprises électriques et distributeurs proposent du courant vert à leurs clients. Pour la Romandie: le canton de Neuchâtel, les Services Industriels de Lausanne et les Services Industriels de Genève participent déjà au projet. Les distributeurs du réseau Sinergis de la région lausannoise proposent du courant solaire depuis cet automne. Et certains services fribourgeois et valaisans étudient étroitement la possibilité d'offrir du courant vert à leurs clients.

A ce jour, plus de 27 000 ménages et entreprises suisses souscrivent à du courant vert. Parmi ceux-ci, 23 000 sont alimentés avec du courant photovoltaïque, pour un total de 4 millions de kWh. Conséquence, durant les cinq dernières années: 30 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires ont été installés, et le parc d'éoliennes du Mont-Crosin est en pleine expansion.

### Une démarche à 3 partenaires

Le succès du développement du courant vert est le résultat de l'engagement de 3 partenaires vers un objectif commun: développer l'utilisation des énergies renouvelables pour favoriser la qualité de la vie et préserver notre environnement. Ces 3 partenaires sont les consommateurs, les distributeurs et les producteurs de courant vert.

**Les consommateurs** (entreprises ou particuliers) s'engagent à acheter une part de leur consommation d'électricité au prix de production du courant vert. Cette part d'origine photovoltaïque ou éolienne leur sera livrée en substitution à leur consommation courante.

Les consommateurs ont ainsi la possibilité de s'éclairer, d'écouter de la musique ou de se sécher les cheveux avec du courant électrique produit en respectant l'environnement. Grâce à l'action de SuisseEnergie, et à l'initiative des distributeurs d'électricité, souscrire à du courant vert est très simple. Il suffit de choisir la quantité de courant vert désirée. Le distributeur se charge ensuite de livrer l'équivalent de la souscription et facture cette quantité séparément de son prix de revient.

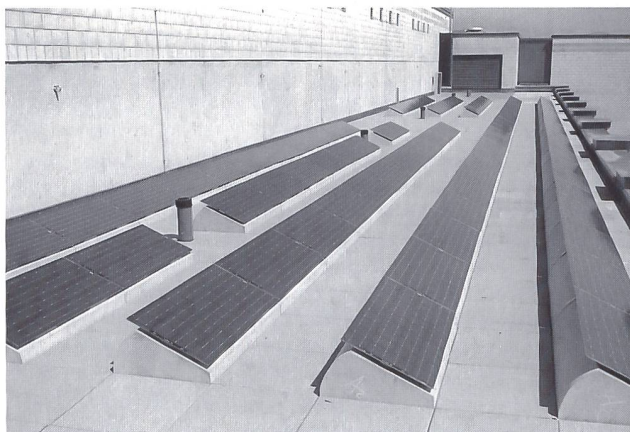
**Les distributeurs** s'engagent donc à faire produire et à livrer la part du courant vert souscrite par les consommateurs. Ils mettent gratuitement à disposition leur réseau de distribution pour acheminer le courant vert des producteurs aux acheteurs. L'électricité est ainsi vendue sans marge bénéficiaire, ni frais administratifs.

Pour favoriser le développement de nouvelles installations photovoltaïques ou éoliennes, les distributeurs s'engagent à long terme auprès des producteurs avec des contrats d'une durée de 10 à 20 ans. Ils achètent l'électricité au prix de revient de l'installation, avec son amortissement, et veillent également à ce que les nouvelles souscriptions des consom-

mateurs induisent la construction de nouvelles installations. L'action courant vert permet ainsi aux distributeurs de diversifier leur offre auprès de leurs clients avec un produit attractif répondant à la demande des consommateurs du nouveau marché de l'électricité.

**Les producteurs de courant vert** sont des particuliers, des entreprises ou les distributeurs eux-mêmes. Ils assurent la production du courant vert qui a été souscrite par les consommateurs. Ce courant fait l'objet d'un contrat avec les distributeurs d'électricité. Il est vendu au meilleur prix sur une durée de 10 à 20 ans, ce qui permet l'amortissement de l'installation à long terme et contribue aussi au développement local d'une activité économique des énergies renouvelables.

Les producteurs de courant vert s'engagent à construire des installations utilisant les meilleures techniques du marché, et à livrer la quantité annuelle contractuellement prévue.



### Un produit bien accueilli

Si l'action courant vert a été lancée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) en 1996, elle est actuellement dirigée par les associations Swissolar et Suisse Eole. En Romandie, le groupe du courant vert assure la promotion du concept avec une campagne de sensibilisation auprès des consommateurs et accompagne aussi les distributeurs d'électricité qui souhaitent participer à l'action en organisant des séances d'informations et en offrant aussi un service d'enquête permettant à chaque distributeur d'évaluer le potentiel du produit auprès de ses consommateurs.

Aujourd'hui, plusieurs enquêtes ont déjà été réalisées dans les différents cantons de Suisse romande. Elles montrent clairement qu'en moyenne 6 personnes sur 10 accueillent favorablement le courant vert et sont prêtes à payer plus cher une partie de leur consommation. Cette part se situe entre 100 et 200 kWh/an, soit environ 5% à 10% de la consommation d'un ménage.

### A titre d'exemple

Un ménage romand consomme en moyenne 2500 kWh par année, ce qui correspond à une facture d'environ 625 francs par an (25 centimes l'unité). Comme la production d'un kWh de courant solaire coûte environ 1 franc, si ce ménage souscrit une tranche de 100 kWh de courant vert, il lui en coûtera 75 francs supplémentaires par année.

Quelques consommations types:

- Rasoir 2kWh/an
- Aspirateur 50 kWh/an
- Fer à repasser 100 kWh/an
- Ordinateur 100 kWh/an



**Plus d'info?**

Pour en savoir plus, n'hésitez à consulter le site internet

[www.courant-vert.ch](http://www.courant-vert.ch)

ou contactez le groupe du courant-vert.ch. Un stand d'information a été mis en place pour les foires cantonales. Il sera présent au Comptoir delémontain (du 12 septembre au 21 octobre), à la Foire de Genève (du 8 au 18 novembre) et au Salon du Port de Neuchâtel (du 23 novembre au 2 décembre).

**Groupe Courant-vert.ch**

Solstis  
Sébeillon 9b  
1004 Lausanne

tél. 021 622 50 75  
fax. 021 622 50 71  
info@solstis.ch

Mediactif  
Quai Maria-Belgia 10  
1800 Vevey

tél. 021 923 59 17  
fax 021 923 59 00  
mediactif@swissonline.ch

## Courant d'air: 17 500 MW

Les quelque 17'500 MW éoliens produits dans le monde représentent l'équivalent de la consommation de plus de 20 millions de personnes et réduisent ainsi de plus de 30 millions de tonnes par an les émissions de CO<sub>2</sub>. En Suisse, la production d'électricité d'origine éolienne équivaut actuellement à la consommation d'environ 1'000 ménages, principalement grâce au site de Mont-Crosin.

L'objectif du programme éolien de SuisseEnergie et de Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, est de réaliser 5 à 10 parcs d'éoliennes, produisant l'équivalent de la consommation de 15'000 ménages d'ici à 2010.

En Suisse, le plus grand parc éolien se situe au Mont-Crosin, au-dessus de St-Imier dans le Jura bernois. En réponse à une demande, de plus en plus forte, de courant éolien, la Société d'exploitation Juvent SA a installé deux nouvelles éoliennes cet automne ce qui porte à 6 le nombre d'éoliennes sur ce site.

Parallèlement, une éolienne de technologie suisse développée par ABB a été installée à Güttsch, en-dessus d'Andermatt constituant ainsi l'éolienne de grande puissance la plus haute d'Europe.

Des projets de grande envergure sont actuellement en cours d'élaboration au-dessus de Sainte-Croix dans le canton de Vaud et à la Vue-des-Alpes dans le canton de Neuchâtel. Ces projets, d'une dizaine de MW permettront de produire l'équivalent de la consommation de 4 à 5 mille ménages chacun. Conformément aux exigences de la protection de la nature et de l'environnement, ces projets fourniront du courant vert soit purement éolien, soit mélangé à du courant solaire ou encore dans un des produits labélisés *naturmade* que les distributeurs d'électricité pourraient offrir à leurs clients.

Pour toute information concernant les éoliennes, veuillez vous adresser à:

Suisse Eole Centre Info c/o Planair, M. Kernén  
Tel. 032/933.88.66 ou  
visiter le site Internet de l'Association Suisse Eole:

[www.suisse-eole.ch](http://www.suisse-eole.ch)



### Données sur le parc éolien du Mont-Crosin

- nombre d'éoliennes: 6
- puissance unitaire (kW): 3 X 600 kW, 1 X 660 kW, 2 X 850 kW
- hauteur du mât: 45 m
- longueur des pâles (pour l'éolienne de 600 kW): 22 m
- vitesse de rotation: 8t/min.
- production annuelle totale: environ 5 GWh